



Séance du 16 mai 2022

Direction Générale

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL MUNICIPAL a :

Administration générale – Rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Lons-le-Saunier « Action Cœur de Ville

DCM-048 Pris acte de la communication des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne Franche-Comté portant sur l'opération « Action Cœur de Ville ».

Poste de direction Action Cœur de Ville sur la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 : Plan de financement et sollicitation de subventions

DCM-049 Approuvé le plan de financement prévisionnel, sollicité une subvention auprès de l'Anah, s'est engagé à prendre en autofinancement la part non couverte par les subventions et autorisé le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

Subventions aux associations

DCM-050 Approuvé l'attribution des subventions aux associations telles que récapitulées dans le document joint à la délibération, ainsi que les modalités de leur versement et dit que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget.

Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire - Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Modification

DCM-051 Approuvé la modification proposée pour l'étendue de la délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire, dit que l'étendue de cette délégation est pour la durée du mandat du Maire, abrogé l'alinéa 4 de la délibération 2020-035 du 4 juillet 2020 relative à la délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire, remplacé l'alinéa 4 de cette délibération par le suivant : 4. prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite des seuils de procédure formalisée pour les marchés publics définis à l'annexe 2 du Code de la Commande Publique et décidé qu'en cas d'empêchement du Maire, la suppléance sera assurée par le premier adjoint.

Fourniture et livraison de produits d'entretien et de nettoyage - Lot 1. Résiliation du marché

DCM-052 Approuvé le projet d'avenant de résiliation du lot 1 de la prestation de Fourniture et livraison de produits d'entretien et de nettoyage et autorisé le Maire à signer l'avenant de résiliation correspondant au marché 20191901 passé avec la société PLG.

Création de circuits fun trail sur le site du Solvan – Convention Tripartite

DCM-053 Approuvé la convention Tripartite à intervenir entre le Casino de Jeux de Lons-le-Saunier, ECLA et la Ville de LONS-LE-SAUNIER autorisé le Maire à la signer, ainsi que tout document à intervenir.

Création de terrains de basket 3x3 sur le site du Square Edgar Faure : Convention d'utilisation avec l'ALL Jura Basket

DCM-054 Approuvé la convention à intervenir entre le club ALL Jura Basket et la Ville de Lons-le -Saunier pour l'utilisation des terrains de basket-ball implantés sur le Square Edgar Faure et autorisé le Maire à la signer, ainsi que tout document à intervenir.

Commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales - Désignation des membres

DCM-055 Désigné comme suit les membres au sein de la commission de contrôle :

- membres titulaires : liste majoritaire :
- Mme Marie-Pierre MAILLARD
- Mme Claude CHANGARNIER suite à la démission de Mme Ameena JEANNIN
- Mme Jeanne BOTTAGISI

- membres suppléants : liste majoritaire :
- M. Claude BORCARD suite à la démission de M. Philippe GALLE
- M. Antoine JAILLET
- Mme Mathilde CHAMBIER

- membres titulaires : 2ème liste :
- Mme Agnès CHAMBARET
- Mme Emily MINAUD

- membres suppléants : 2ème liste :
- M. Grégory SOURD
- M. Christophe BOIS

Avance de trésorerie au Centre Communal d'Action Sociale

DCM-056 Approuvé l'avance de trésorerie au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant maximum de 2 000 000 €, autorisé le Maire à mobiliser les avances de trésorerie au bénéfice du CCAS par le biais de certificats administratifs, sur une période courant jusqu'au 30 juin 2023 et chargé le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Création d'un Conseil Social Territorial et d'une Formation Spécialisée commun avec le C.C.A.S.

DCM-057 Décidé la création d'un Comité Social Territorial commun compétent pour l'ensemble des agents de la Ville de Lons-le-Saunier et du C.C.A.S., avec l'institution en son sein d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail, de maintenir le paritarisme entre les représentants du personnel et les représentants de la collectivité, fixé le nombre de représentants du personnel titulaires au sein du CST à 6, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du CST à 6, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, autorisé le recueil de l'avis des représentants de la collectivité du CST, instauré une formation spécialisée au sein du Comité Social Territorial, fixé le nombre de représentants du personnel titulaires au sein de la formation spécialisée à 6, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein de la formation spécialisée à 6, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants et autorisé le recueil de l'avis des représentants de la collectivité pour la Formation Spécialisée.

Projets numériques : Plans de financement et sollicitation de subventions

DCM-058 Approuvé les opérations et les modalités de financement, les plans de financement prévisionnels, sollicité une subvention auprès de la Région au titre du PAIR, s'est engagé à prendre en autofinancement la part non couverte par les subventions et autorisé le Maire à signer tout document afférent à ces opérations.

Transfert de l'actif et du passif du Budget Annexe « Résidence des Tanneurs »

DCM-059 Autorisé le transfert de l'actif et du passif du Budget Annexe « Résidence des Tanneurs » au Budget Principal de la Ville.

Installation de système de vidéo-protection : Plan de financement et sollicitation de subventions

DCM-060 Approuvé le plan de financement prévisionnel, sollicité une subvention auprès de l'Etat au titre du FIPD-R, s'est engagé à prendre en autofinancement la part non couverte par les subventions et autorisé le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

Terrain multisports : Plan de financement et sollicitation de subventions

DCM-061 Approuvé l'opération et les modalités de financement, le plan de financement prévisionnel, sollicité une subvention auprès de l'Etat et de l'ANS, s'est engagé à prendre en autofinancement la part non couverte par les subventions et autorisé le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

Camping municipal La Marjorie - Principe du recours à une concession de service public

DCM-062 Pris acte de l'avis émis par la commission consultative des services publics locaux sur le principe du recours à une concession de service public comme mode de gestion du camping La Marjorie, approuvé le principe du recours à une concession de service public, dit qu'une mise en concurrence sera effectuée en application du code de la commande publique pour le choix du concessionnaire, approuvé le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport annexé sur le choix du mode de gestion, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement à l'exécutif d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions de l'article L. 1411-4 et L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales et autorisé le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure et à signer tout document à intervenir.

Info Jeunesse Jura - Reconduction de l'opération "Cartes Avantages Jeunes" pour la saison 2022-2023

DCM-063 Décidé la validation de l'opération « Cartes Avantages Jeunes » pour la saison 2022/2023,

Proposé les prestations suivantes :

Ludothèque : Abonnement individuel et familial (prenant en considération les soirées jeux tous les vendredis soirs), et autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent.

Lons-le-Saunier, le 28/05/22

Le Maire,



Jean-Yves RAVIER